

GUILHAUMON Charles (1876-1950). À la Chambre des députés.

Charles Joseph Guilhaumon est né le 25 juin 1876 à Puisserguier dans l'Hérault.

Appelé en 1897, sergent, titulaire du brevet de chef de section à la fin de son service militaire, il est nommé officier d'administration de 3^e classe le 24 juillet 1899.

Docteur en droit, ès sciences politiques et économiques, il est avocat à la cour d'appel de Paris.

Mobilisé à l'hôpital d'évacuation n°5 de l'armée Maud'huy, il est promu officier d'administration.

En mars 1915, volontaire pour l'aviation, il est élève à l'École de pilotage de Chartres et breveté pilote le 28 décembre.

Affecté à l'escadrille MP33 le 27 février 1916, il est cité à l'ordre de l'Aéronautique en juillet 1916 : « Excellent pilote d'un courage et d'une activité inlassable... A eu plusieurs fois son appareil atteint par le feu de l'ennemi. »

Cité à l'ordre de l'armée le 20 décembre 1916, à la suite d'une mission importante le 26 octobre, « attaqué par un avion de chasse supérieurement armé. » Blessé à la jambe, son avion ayant été abattu, il est porté disparu et sera fait prisonnier jusqu'au 11 novembre 1918.

Une deuxième palme s'ajoutera à sa croix de guerre : citation à l'ordre de l'armée du 22 juin 1919, signée du maréchal Pétain, accompagnant sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

En décembre 1924, il est promu officier d'administration principal de réserve et deux ans après, officier de la Légion d'honneur.

Il a été élu député le 16 novembre 1919, inscrit au groupe républicain socialiste. Il interviendra essentiellement sur les questions aéronautiques. Réélu le 11 mai 1924, il est vice-président de la commission de l'armée et sera le rapporteur du projet de loi sur l'organisation future du service de santé. Réélu en 1928, membre des commissions de l'armée et de l'aéronautique, il jouera un rôle majeur dans les travaux préparatoires et le vote de la loi des cadres et effectifs de l'armée du 28 mars 1928 et appuiera l'action du sénateur Eugène Penancier, président des officiers d'administration de réserve du service de santé, dans son difficile combat pour l'obtention du grade de lieutenant-colonel de réserve.

Charles Guilhaumon est promu commandeur de la Légion d'honneur le 29 juin 1939.

Ses infirmités ne lui permirent aucune activité militaire en 1939 et il est rayé des cadres en août 1940.

Fier des résultats obtenus à la Chambre des députés, ses activités de viculteur et de président de l'Aéro-Club du Midi lui apportèrent bien des satisfactions.

Il est décédé le 25 mars 1950 à Puisserguier dont il fut maire de longues années.